

Les prix français de l'Internet mobile trop chers en Europe

L'Internet mobile depuis un pays européen est-il surfacturé par les opérateurs français? Assurément, selon l'UFC-Que choisir. L'association de défense des consommateurs français constate que **Orange et SFR facturent respectivement 9 et 7 euros le mégaoctet** de données Internet à leur clients (hors pack spécifiques) alors que ça ne leur coûte que 1 euro (hors taxe) maximum. Pour sa part, Bouygues Télécom déclare avoir migrer, «*depuis plusieurs mois*», ses clients grand public sur ses nouveaux tarifs (soit 1 euro hors taxe le mégaoctet). Ceux-ci ne seront précisé que dans le prochain guide des tarifs prévu pour novembre prochain.

La consultation de pages web ou de ses e-mails depuis un smartphone à l'étranger peut donc vite devenir une source de lourdes dépenses. «*Pour avoir une idée du caractère excessif des prix pratiqués, il faut avoir à l'esprit que transférer une photo de qualité moyenne nécessite plus de 1 Mo* », rappelle l'UFC-Que Choisir. Le compteur peut donc vite tourner si l'on n'est pas regardant sur sa consommation de données.

Une facturation d'autant plus exagérée que [les tarifs de gros des opérateurs mobiles](#) ont été définis dans le cadre de la nouvelle directive Paquet Télécom. Outre les communications téléphoniques et les SMS, les tarifs des échanges de données ne doit pas dépasser **1 euro hors taxe le mégaoctet**.

Un prix de gros que les opérateurs devaient répercuter sur la facture du client. Visiblement, certains opérateurs ont dû oublier... C'est l'association de consommateurs espagnole FACUA qui a tiré la sonnette d'alarme. Le 11 août, celle-ci a écrit à **Viviane Reding**, commissaire européenne en charge des télécoms, pour lui demander de faire appliquer l'encadrement des tarifs sur les facturations des échanges de données. La FACUA a notamment constaté que les consommateurs espagnols payaient jusqu'à 11,60 euros le mégaoctet.

«*Ces prix sont d'autant plus choquants que certains opérateurs étrangers pratiquent des prix bien plus faibles, comme T-mobile en Angleterre qui facture 1,79 euro le mégabit ou '3' en Italie qui pratique un tarif de 2,10 euros par Mo* », signale l'UFC-Que choisir. Comme quoi, certains opérateurs profitent grassement des flous législatifs sur la tarification des prix publics des services Internet mobiles. En conséquence, l'UFC-Que choisir a décidé de s'adresser à son tour à Viviane Reding pour lui demander d'encadrer le roaming data.

(Article modifié le 2 septembre 2009.)